

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14788**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, technologies, Santé - Mention : Agronomie - Spécialité : Agriculture Biologique : Conseil et Développement

Nouvel intitulé : Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2	Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Président de l'Université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la Licence professionnelle ABCD, peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en oeuvre les activités suivantes :

- Contrôle et certification,
- Conseil en entreprise,
- Conseil agricole,
- Responsabilité technico économique de production,
- Commercialisation,
- Distribution et services,
- Gérance d'entreprise,
- Responsabilité de département ou d'unité dans les TPE et PME.

COMPETENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Établir des priorités, gérer son temps.
- Utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- S'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, échanger dans une langue étrangère.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer.
- S'intégrer dans un milieu professionnel (entreprise, éducation, recherche) : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique.
- Respecter les réglementations en vigueur.
- Faire preuve de capacité d'abstraction.
- Mobiliser des savoirs de différents champs disciplinaires.
- Mettre en oeuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- Utiliser des outils mathématiques et statistiques.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES SPECIFIQUES A LA MENTION

Diagnostic en exploitation

- Elaborer, analyser et interpréter les bilans techniques et technico-économiques et environnementaux

- Analyser les indicateurs de performances des productions animales et/ou végétales
- Analyser les résultats économiques de l'exploitation
- Mesurer l'impact des pratiques de l'exploitation sur l'environnement et sur l'organisation du travail
- Présenter les diagnostics en vue d'une approbation par l'agriculteur
- Réaliser un diagnostic d'exploitation en vue d'une certification
- Vérifier le respect des cahiers des charges des intrants, des processus de production, de transformation et de mise en marché
- Elaborer une procédure d'invalidation de reconduction ou de reconversion
- Réaliser le diagnostic en vue de la conversion
- Planifier les actions

Conseil

- Analyser une situation de production et proposer des voies d'amélioration
- Proposer un plan de conversion à l'agriculture biologique
- Conseiller sur la conduite des productions, sur la gestion, dans le respect des principes de l'AB
- Organiser le suivi des entreprises, élaborer des références technico-économiques
- Etre capable de vulgariser l'information auprès de publics variés

Contrôle et certification

- Savoir utiliser ses connaissances sur la réglementation et savoir en évaluer la mise en oeuvre dans les entreprises
- Savoir se tenir à jour de l'évolution des règlements
- Identifier les cas de fraude
- Réaliser un audit pertinent

Transformation

- Evaluer les procédés de transformation des produits issus de l'AB
- Adapter et conduire les outils de la préparation
- Concevoir l'étiquetage des produits dans le respect de la législation
- Evaluer les coûts de transformation des produits de l'AB
- Réaliser un diagnostic de faisabilité de mise en place de fabrication de produits biologiques
- Maîtriser la réglementation spécifique aux produits transformés dans le cadre de la production biologique

Commerce et distribution

- Maîtriser la notion de filière de production, alliant la maîtrise des éléments de l'amont, de l'aval et les spécificités des filières biologiques
- Connaître les maillons d'une filière d'approvisionnement
- Pouvoir réaliser un diagnostic de fonctionnement, formaliser un conseil, réaliser un audit
- Identifier et analyser les caractéristiques du marché les différents circuits de commerce de produits bio
- Adapter les techniques de marketing aux produits issus de l'AB pour les différents acteurs
- Coordonner et d'animer des équipes de vente dans des réseaux spécialisés bio
- Acheter et agréer les produits entrants en plate forme ou magasin
- Évaluer la conformité de l'étiquetage des produits dans le respect de la législation
- Conduire des actions de promotion au sein d'un magasin ou d'un réseau BIO
- Organiser un lieu de vente de produits biologiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs publics et parapublics (collectivités territoriales, structures d'aménagement local)
- Organisations Professionnelles Agricoles (Chambres d'Agriculture, coopératives agricoles, etc.)
- Secteur privé : TPE ou PME de la filière AB
 - Conseiller d'entreprise dans les domaines du développement agricole, de la production, de la transformation, de la commercialisation dans les établissements spécialisés (chambres consulaires, coopératives, groupements de producteurs...)
- Inspecteur pour le contrôle et la certification
- Employer ou Gérant d'entreprise TPE, PME ; responsable de département ou d'unité

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

H1301 : Inspection de conformité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence peut être acquise après une formation de 2 semestres comprenant 630h au total. Cette formation se décline en 510 heures d'enseignements généraux, techniques et de professionnalisation, 120h de projet tuteuré et 16 semaines de stages en alternance. A l'issue de la Licence les apprenants obtiennent 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La formation s'articule autour de 2 UE d'enseignements fondamentaux, de 3 UE d'enseignement techniques, d'1 UE de professionnalisation avec 4 options au choix en fonction du projet professionnel de l'apprenant. Cette UE de professionnalisant est un des point fort de la Licence

car il permet aux apprenants d'acquérir une spécialisation par métiers et une approche professionnelle. De plus la formation est complétée par 1 UE de projet tuteuré et 1 UE de stage en alternance avec les semaines de cours. Une part importante de la Licence est tournée vers une mise en pratique des connaissances des apprenants dans le cadre de situations professionnelles réelles.

Chaque UE fait l'objet d'au moins un contrôle de connaissances en fin de semestre. Il se présente sous forme de contrôles continus (travaux pratiques et/ou travaux dirigés) et d'examens terminaux écrits, de rapports et dans certains cas, d'épreuves et/ou exposés oraux.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Commission pédagogique mixte Université Blaise Pascal, VetAgroSup et 1 responsable de l'enseignement technique.
En contrat d'apprentissage	X		Après validation du parcours et des dispositions réglementaires par une même commission que cidessus, associée à un professionnel
Après un parcours de formation continue	X		Après validation du parcours et des dispositions réglementaires par une même commission que cidessus, associée à un professionnel
En contrat de professionnalisation	X		Après validation du parcours et des dispositions réglementaires par une même commission que cidessus, associée à un professionnel
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Commission mixte Université Blaise Pascal, VetAgroSup et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2010 : 110 étudiants inscrits pédagogiques pour 100 diplômés soit 91% de réussite

<http://www.univ-bpclermont.fr/article645.html>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Blaise Pascal

Site de l'UFR Sciences et Technologies

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal Clermont II, UFR Sciences et Technologies, Campus universitaire des Cézeaux, 63177 Aubière Cedex

VetAgro Sup, Campus agronomique de Clermont, 89 avenue de l'Europe / BP 35 - 63370 Lempdes

Lycée agricole Brioude-Bonnefont, 43100 Fontannes

Lycée agricole de Tulle-Naves, Cézarin 19460 Naves
CFPPA La Cazotte, Route de Bournac 12400 St Affrique
CFP Midi-Pyrénées, Le Fédarié 81600 Brens
CFPPA Le Rheu, Rue Chardonnerets BP 55124 35651 Le Rheu Cédex
MFR d'Anneyron, 33 Place Rambaud 26140 Anneyron
CFPPA du Gard, Avenue Yves Cazeaux 30230 Rodilhan
CFPPA de Vaucluse, BP 274 - 84208 Carpentras
EPL Avignon, Site AgroParc - BP1208, 84911 Avignon Cedex 9

Historique de la certification :

Cette formation existe depuis 2008 et est unique dans l'établissement et au niveau national, de par son dispositif pédagogique et sa spécialité.

Certification suivante : Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation